



Travaux non conformes - installation tv satellite

Par **shyvas**, le **05/04/2011** à **10:06**

Bonjour,

Une entreprise m'a effectué des travaux d'installation d'un box et soi disant une cable afin de me permettre d'avoir la TV par le satellite avec mon parabole déjà existante. J'étais facturé avec une mauvais date pour le boxe(antérieur à la livraison + frais de colissimo non utilisé) le cable facturé à €150 est non existant.

Au bout de 2 mois et plusieurs e mails envoyé, l'artisan ne réponde pas à mes demandes (perte du signal du satellite qui s'affiche). De ce faite, je fais intervenir une autre entreprise qui constate que l'installation a été baclé, aucun cable n'a été utilisé et qu'il fallait changer la parabole avec une dimension plus grande. Bien sur j'étais facturé pour cette intervention.

Ma question est la suivante. Comment est ce que je puisse mettre cet artisan en demeure pour qu'il me fournisse une facture correspondant à la date de fourniture du boxe ?

Comment est ce que je pourrais me faire rembourser €150 pour de la cable non existante ? Les frais de Colissimo également.

Y a t il eu aussi de l'abus dans le mesure qu'il savait d'avance que le satellite n'allait pas fonctionner à terme etant donné que la parabole n'était pas adéquate ?

Merci par avance pour votre aide.